Vœu – La Poste

Le conseil municipal  réuni en sa séance du 25 mars 2019

Affirme que les missions de service public postal, de par leur présence territoriale, marquent et enrichissent la vie dans les différents quartiers de la ville,

Et considère qu’à ce titre,

* le service public de La Poste doit être présent sur l’ensemble du territoire havrais
* les bureaux de poste doivent être maintenus dans les quartiers où ils remplissent des missions indispensables, particulièrement le bureau de poste des Gobelins, pour lequel la population s’est largement émue dès l’annonce d’une possible fermeture

Le conseil municipal mandate le maire pour rencontrer la direction départementale de la Poste et défendre cette position afin d’obtenir le maintien en activité u bureau de poste des Gobelins

**Explications :**

Il semble que **la Poste ne respecte plus ses engagements de service public.**

Pourtant la Poste est un maillon essentiel de l’aménagement du territoire. Sa présence est nécessaire partout sur notre territoire pour répondre aux attentes d’un public divers et toujours nombreux.

La qualité de l’accueil, la disponibilité des personnels et les services dispensés sont appréciés par les usagers.

**C’est cette proximité qui permet l’égalité d’accès au service public de tous nos concitoyens.**

La présence postale constitue aussi une part importante de l’attractivité de notre ville, pour les particuliers qui y vivent, notamment les personnes âgées, où les personnes en grande précarité, mais aussi  les Petites et Moyennes Entreprises, les commerçants et les artisans qui y exercent leurs activités.

La Poste, avec toutes ses activités, doit être présente sur l’ensemble du territoire et répondre correctement aux besoins des particuliers et des entreprises.

Alors qu’aujourd’hui le lien social doit redevenir une dominante de notre société et qu’il passe nécessairement par un service public de qualité : il y a urgence à ce que les décisions prises ne relèvent plus de la gestion mais réellement d’un service efficace, de qualité « contribuant au maintien et à l’amélioration des liens sociaux caractéristiques de notre société » ainsi défini dans le contrat qui lie le groupe  La Poste à l’Etat.

Dans l’espoir que cet objectif dépasse enfin les écrits, je vous propose ce vœu, dans l’espoir qu’un réexamen de la situation du bureau de Poste des Gobelins puisse se faire.